



MAIRIE DE JEUXEY

COMPTE RENDU DES SEANCES DES CONSEILS MUNICIPAUX des 5 et 26 JUIN 2020

le Conseil Municipal de JEUXEY, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20H30 au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de JEUXEY, sous la présidence de Monsieur Oreste TIMOTEO.

Conseil municipal du 5 Juin 2020

Après avoir approuvé le compte-rendu du conseil du 23 Mai 2020, les membres du conseil municipal ont accepté d'ajouter deux délibérations : Reprise de la délibération de pouvoir au Maire et Délibération d'indemnité en tréfonds.

Les décisions suivantes ont été adoptées par le Conseil Municipal :

✓ INDEMNITES MAIRES ET ADJOINTS

Le Maire a proposé de diminuer son indemnité ainsi que celles des adjoints afin de pouvoir indemniser des délégués désignés en soutien aux adjoints. Le conseil municipal, à l'unanimité a approuvé cette décision.

✓ DESIGNATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DE LEURS DELEGUES

La liste des commissions municipales proposée par le Maire a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

✓ COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Ont été élus, à l'unanimité :

Membres titulaires :

Philippe CHOSEROT,
Christian GARCIA
Yves LEBEAU

Membres Suppléants :

Dominique PARIS
Denis JEANGORGES
Jean-Luc FRESSE

✓ DELEGATION DU POUVOIR AU MAIRE

Le conseil municipal, à l'unanimité a confirmé la délégation du maire pour toute décision concernant les marchés selon l'article L2122-22 du CGCT et décidé la délégation pour toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %.

✓ INDEMNITES EN TREFONDS

Dans le cadre du lotissement communal, il existait au départ une servitude en tréfonds concernant les canalisations sur l'ensemble des parcelles. Au vu des travaux réalisés et impactant deux lots du lotissement, le conseil municipal a décidé de voter une indemnité en tréfonds pour chacun des propriétaires de ces deux lots.

Conseil municipal du 26 Juin 2020

Les décisions suivantes ont été adoptées par le Conseil Municipal :

✓ **VOTE DES BUDGETS 2020**

Les budgets suivants ont été validés comme suit :

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2020 :

| | |
|--|----------------|
| Recettes et Dépenses de fonctionnement équilibrées à | 1 604 815.82 € |
| Recettes et Dépenses d'investissement équilibrées à | 3 534 592.02 € |

BUDGET LOTISSEMENT 2020 :

| | |
|--|--------------|
| Recettes et Dépenses de fonctionnement équilibrées à | 939 554.00 € |
| Recettes et Dépenses d'investissement équilibrées à | 855 554.00 € |

✓ **DEMANDE DE SUBVENTIONS TRAVAUX DE REFECTION EGLISE ET PEINTURE MURALE**

Dans le cadre de la réfection de l'église « Sainte-Menne » consistant en des travaux de réfection de la couverture de la nef et de la façade d'une part, et de la restauration de la peinture murale de la chapelle du souvenir d'autre part, le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à solliciter la Direction Régionale des Affaires Culturelles Lorraine, du Conseil Départemental et de tout autre organisme. Les travaux éligibles sont les suivants :

| | |
|-------------------------------|----------------|
| Réfection de la nef | 49 949.10 € HT |
| Réfection enduit sur l'église | 53 319.50 € HT |
| Restauration peinture murale | 14 445.00 € HT |

✓ **ACTUALISATION DU REGIME INDEMNITAIRE**

Suite à la délibération du 8 décembre 2017 n° 59/2017 relative à la mise en place du régime indemnitaire RIFSEEP et à celle du 22 novembre 2019 le conseil municipal a approuvé le réajustement de cette indemnité.

✓ **CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE MODIFICATIONS AVENANTS CAGNIN**

Dans le cadre des travaux du groupe scolaire, le Maire rappelle les délibérations n° 04/2020 du 24 janvier 2020 et 07/2020 du 27 février 2020 relatives à des approbations d'avenants, n° 1, 2 et 3, concernant l'entreprise CAGNIN. Ces avenants ont été validés une première fois, ce qui avait permis de délibérer, mais le montant du marché initial était erroné. EPINAL HABITAT les a modifiés. Il convient donc de lire pour les 3 avenants un montant de marché de base de : 205 454.76 € HT et non de 104 100 12 € HT. Les montants des avenants validés sont par contre corrects.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, ont accepté ces modifications.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Taxe sur Les Publicités Extérieures :

Plusieurs commerces durement impactés par la période d'urgence sanitaire ont sollicité la commune dans le but d'une diminution de cette taxe. Une solution est à l'étude dans ce sens.

Recensement de la population en 2021 :

Le recensement de la population aura lieu début 2021. Jean-Claude PREVOT Adjoint, en sera le coordonnateur communal. Toutes informations utiles seront communiquées ultérieurement.

Chenilles processionnaires :

Suite à la prolifération des chenilles processionnaires, la commune a mis en œuvre des traitements afin de les éradiquer, notamment rue de la prairie.

Fibre :

L'entreprise « Losange » a été missionnée par la Région pour installer la fibre. Cette entreprise contactera dans un premier temps les propriétaires d'appartements de 4 logements et plus.

A JEUXEY, le 1^{er} Juillet 2020
Le Maire
Oreste TIMOTEO

